

République Française

Département de l'Hérault

Commune  *de Rosis*

Séance du 14 Mai 2012 à 20 h 30

Membres présents: M. Jacques MENDES – M. René MAGNALDI – M. Daniel BOURDON – M. Gérard LUNA – M. Germain FARENQ – M. Moïse ROQUES – Mme Arlette ARAGON - Mlle Nathalie MENDES.

Membre (s) absent(s) excusé(s): Mme Sandrine LECLERCQ - (pouvoir à M. Jacques MENDES) - M. Eric NAUTRE (pouvoir à M. Gérard LUNA).

Secrétaire de séance : M. Gérard LUNA.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du Conseil Municipal du mois d'Avril 2012***
- 2. Travaux de restauration du réseau routier communal***
- 3. Actes de Vandalisme sur le réseau téléphonique communal***
- 4. Gîte communal remplacement d'équipement (Literie+ mobilier)***
- 5. TOTAL FESTUM – Programme des manifestations***
- 6. GRETA -Stages de formation proposés à la commune***
- 7. Stage de formation d'élève en milieu formation***
- 8. Syndicat AEP de la Mare- Réactualisation du prix de l'eau 2012***
- 9. Rogainard –Téléphonie Mobile - raccord au réseau EDF***
- 10. Consultation concernant les Parcs éoliens de Cambon et Salvergues.***
- 11. Hameau de Madale- Litige de propriété affaire Commune/Auge***
- 12. ANDABRE – Fin de la 2^o tranche de travaux d'électrification rurale***
- 13. EGLISE DE DOUCH – 2^{ème} tranche de travaux de restauration***
- 14. Info sur les travaux en cours***
- 15. Info sur les prochaines échéances électorales (Législatives)***

TABLEAU DE BORD DU SITE : <http://www.rosis-languedoc.com>

Fréquentation du site ce mois d'avril 2012 = 4 680 Visites
Fréquentation du site depuis le début de l'année = 13 321 Visites

1 – APPROBATION DU C.R du CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS D'AVRIL 2012

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'adopter le Compte Rendu du dernier Conseil Municipal d'avril 2012.

Avis du Conseil: *à l'unanimité le Conseil adopte le C.R du mois de d'Avril 2012 .*

Nombre de voix : Pour : 10 contre : / abstention : /

2 – TRAVAUX DE RESTAURATION DU RESEAU ROUTIER COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la réalisation des travaux de restauration de la voirie communale particulièrement affectée par les conditions atmosphériques de cet hiver.

Il indique que des travaux seront réalisés en forme de béton sur le chemin des Avels qui permet d'accéder à l'auberge, ensuite à Andabre, sur une partie de chemin du calvaire entre le cimetière et le terrain de football.

Il précise également qu'au hameau de Douch suite au gel de cet hiver il y a lieu de remettre en état une partie de la voirie à l'intérieur du hameau.

Il indique que ces travaux seront réalisés dans le courant de cet été en fonction de la disponibilité de l'employé communal.

Avis du Conseil: *Le Conseil prend acte et approuve les travaux de restauration proposés.*

Nombre de voix : Pour : 10 contre : / abstention : /

3 - ACTES DE DEGRADATIONS DU RESEAU TELEPHONIQUE COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que de nombreux actes d'incivilités se sont récemment produits sur le réseau France télécom de la commune privant de téléphone à quinze jours d'intervalle et isolant tous les habitants de la partie montagnaise de la commune.

Il précise que trois vols de fils téléphoniques ont été perpétrés sur le réseau téléphonique, la 1ère fois **500m**, la 2ème **1 700m**, la 3ème **2 850m** et dix poteaux arrachés.

Il précise qu'une plainte a été déposée par France Télécom auprès des services de Gendarmerie qui ont rapidement procédé à l'arrestation de quatre individus « gens du voyage ».

Il précise qu'il n'a cessé d'interpeller régulièrement cet organisme pour connaître l'état d'avancement du projet de réparation, qui a vu sa conclusion le mercredi Mai 2012.

Il indique cependant, que cette ligne de dépannage (qui est provisoire) ne permet pas de desservir tous les abonnés. Nous avons fait part à France Télécom de notre inquiétude compte tenu de l'isolement de personnes âgées et demandé une intervention urgente pour rétablir la ligne de ces abonnés, ce qu'ils nous ont promis.

Avis du Conseil: *Le Conseil espère un proche rétablissement des lignes des abonnés encore privés de réseau.*

Nombre de voix : Pour : 10 contre : / abstention :

4 – GÎTE DE DOUCH - REMPLACEMENT DE LA LITERIE ET DU MOBILIER

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la nécessité de procéder au remplacement de 16 chaises défectueuses dans la salle à manger et le remplacement des matelas du petit gîte communal de Douch.

Il demande aux membres du Conseil de l'autoriser à procéder à l'acquisition de ces matériels et d'engager la somme nécessaire à l'acquisition de ces matériels.

Avis du Conseil: *Le Conseil unanime émet un avis favorable à cette proposition.*

Nombre de voix : Pour : 10 contre : / abstention : /

5 - « TOTAL FESTUM » - PROGRAMMATION DES MANIFESTATIONS

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil que La Région Languedoc-Roussillon souhaite promouvoir et diffuser le catalan et l'occitan, langues et cultures historiques de son territoire.

Les civilisations occitanes et catalanes portent en elles le riche patrimoine des terroirs et des pays, de la culture, de la langue, de la littérature et de l'art sous toutes ses formes mais aussi une certaine qualité de vie dont les maîtres mots sont : ouverture, accueil et intégration dans le respect des différences.

Dans ce contexte et pour encourager la promotion des cultures occitane et catalane, la Région a pris l'initiative, dès 2006, de créer un événement régional multipolaire: « TOTAL FESTUM » autour de la tradition des feux de la Saint-Jean.

Dans la perspective de la **7ème édition de TOTAL FESTUM** qui aura lieu en juin 2012, la Région Languedoc-Roussillon a lancé un appel à projets pour soutenir les projets développés autour des feux de la saint Jean et de la sensibilisation du public aux cultures régionales, du vendredi 1er au samedi 30 juin 2012 partout en région.

Le programme des manifestations ci-joint, définit les dates d'organisation sur toutes les communes de la communauté.

Pour ce qui concerne notre commune, **une conférence chantée de Françoise Fanti sera organisée le dimanche 4 juin à partir de 17h00 à la salle polyvalente d'Andabre suivie d'un buffet dinatoire** pour que le public puisse prolonger la soirée en se rendant à Castanet le haut, où une pièce de théâtre de « catinou e jacouti » **la bicicleta** sera proposée aux environs de 20h 30.

Il précise que ces animations sont soutenues par la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc et **sont gratuites.**

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir être présents à cette manifestation et de diffuser l'information le plus largement possible auprès de nos administrés.

Avis du Conseil: *Le Conseil prend acte de l'information et autorise le Maire à préparer l'organisation et l'accueil de cette manifestation.*

Nombre de voix : Pour : 10 contre : / abstention : /

6 - GRETA - STAGES DE FORMATIONS PROPOSES A LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu de remercier les dirigeants du GRETA et l'équipe de stagiaires pour l'aide apportée à notre commune notamment lors des travaux de restauration remarquables du seuil sur le ruisseau d'Arles à Lafage.

Il indique que l'équipe de cet organisme, en lien avec le 1er adjoint, nous propose de poursuivre notre collaboration sur divers projets énumérés ci-dessous :

❖ **RESTAURATION DE MURS EN PIERRES SECHES (Stage Maçonnerie)**

Monsieur le maire informe les membres du Conseil que les services du « GRETA » nous ont proposé de restaurer les murs en pierres sèches dans le cadre d'un stage de formation dans le proche environnement du Moulin de Lafage.

Il indique que ces travaux seront réalisés gracieusement par deux stagiaires mis à notre disposition par le « Greta » de Bédarieux. Ils auront comme tuteur référent, René Magnaldi.

Il propose aux membres du Conseil de l'autoriser à engager ces deux jeunes dans le cadre de cette formation et de signer le protocole d'alternance avec les services du « GRETA » des hauts cantons de l'Hérault à Bédarieux.

❖ **REALISATION D'UN « RODET » POUR LE MOULIN**

Monsieur le maire informe les membres du Conseil que les services du GRETA et le LEP de Bédarieux, nous ont proposé dans le cadre d'un stage de formation (Menuiserie) et d'un projet

pédagogique, de restaurer une partie du système de fonctionnement du moulin à eau de Lafage notamment la construction d'un « **rodet** » en bois.

Il précise que ces travaux seront réalisés gracieusement par des élèves du LEP de Bédarieux, dans le cadre d'un projet pédagogique, à charge de la commune l'acquisition du bois nécessaire à cette réalisation.

Il propose donc aux membres du Conseil de l'autoriser à signer une convention avec cet organisme et d'engager la dépense nécessaire à l'achat du bois.

Avis du Conseil : *Le Conseil unanime particulièrement satisfait de cette collaboration et de l'excellent travail effectué par les stagiaires, autorise le Maire à conventionner avec Le LEP et le GRETA de Bédarieux.*

Nombre de voix : **Pour :** 10 **contre :** / **abstention :**

7 - STAGE - FORMATION D' ELEVE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la demande de stage formulée par M. Chirossel, Mickael, dans le Cadre de sa formation de soudeur en milieu professionnel.

Il propose donc aux membres du Conseil l'autorisation d'accueillir ce jeune scolaire **du 28 mai au 22 juin 2012 inclus**. Il sera mis à la disposition de l'employé communal qui assurera sa formation.

Il précise que ce stage est non rémunéré, et sollicite l'autorisation de signer la convention avec ce jeune et le Lycée Jacques Brel de St Pons.

Avis du Conseil: *Le Conseil émet un avis favorable à la demande de stage sollicité par ce lycéen*

Nombre de voix : **Pour :** 10 **contre :** / **abstention :**

8-SYND.D'AEP LA MARE – REACTUALISATION DU PRIX DE L'EAU 2012

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la décision du Comité syndical en date du 19 avril 2012, qui a réactualisé le **prix de l'eau 2012**, pour les résidents de notre commune desservis par la source « Foncaude » du Syndicat d'adduction d'eau de la vallée de la mare comme indiqué ci-dessous :

Abonnement annuel : **64 €**
Prix de l'eau : **0.800 €/m³**
Taxes de prélèvement (Agence de l'eau) : **0.04395 €/m³**
Taxe pollution (Agence de l'eau) : **0.22 €/m³**
TVA sur tous les éléments de la facture : **5.5%**

Avis du Conseil: *Le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix : **Pour :** 10 **contre :** / **abstention :** /

9 - TELEPHONIE MOBILE - EMETTEUR DE ROGAINARD

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le pylône de téléphonie mobile érigé sur le site de Rogainard qui va desservir toute la zone du Caroux, vient d'être raccordé au réseau électrique par ERDF.

Il indique que le Conseil Général porteur de ce projet qu'il consulte régulièrement, s'active auprès des opérateurs pour rendre opérationnel cet équipement le plus rapidement possible.

Il précise Cependant que l'opérateur « **SFR** » qui a en charge la mise en place des différents émetteurs, vient de nous informer que conformément au cahier des charges, les différents émetteurs ne seront pas installés avant fin novembre.

Avis du Conseil: *Le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix : Pour : 10 contre : / abstention : /

10 - CONSULTATION SUR LE PARC EOLIEN DE CAMBON ET SALVERGUES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des courriers que vient de nous adresser Monsieur le Préfet (DDTM) et qui concernent deux projets **de fermes éoliennes sur le territoire de la commune de Cambon & Salvergues.**

Il indique que les deux dossiers sont inclus dans un CD qui est mis à votre disposition, pour consultation.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir émettre un avis distinct sur les deux projets proposés.

Avis du Conseil: Le Conseil unanime émet un avis favorable aux deux projets de fermes éoliennes sur le territoire de la commune de Cambon et Salvergues

Nombre de voix : Pour : 10 contre : / abstention : /

11- HAMEAU DE MADALE - LITIGE DE PROPRIETE - AFFAIRE COMMUNE / AUGE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier que vient de nous adresser le cabinet Christol & Inquimbert qui défend les intérêts de la commune dans le cadre du litige de propriété et de la dégradation d'un passage communal, qui nous oppose à M. Augé au hameau de Madale.

Il indique que le Conseil de la famille Augé réitère à nouveau ses revendications initiales de restitution d'un chemin communal en prétendant que le Conseil Municipal en aurait voté la restitution.

Il précise que la commune de Rosis a évoqué ce sujet sur le PV de séance du CM mais n'a jamais délibéré dans le sens que précise la partie adverse.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir examiner le courrier de notre Conseil et de déterminer la marche à suivre en la matière.

Avis du Conseil: Le Conseil prend acte du courrier du Cabinet Inquimbert et réfute l'idée de restitution du chemin communal que revendique la partie adverse, mais réitère sa proposition de reconstruire aux frais de la commune le chemin dégradé par la partie adverse.

Nombre de voix : Pour : 10 contre : / abstention : /

12 – ANDABRE – FIN DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la fin de la 2^{ème} tranche des travaux d'enfouissement du réseau « moyenne tension », de l'éclairage public et de France Télécom et de la suppression **de 14 poteaux fer et béton**, ce qui améliorent nettement l'esthétique paysagère du village.

Il rappelle que la commune a transférée ses compétences d'électrification rurale à la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc et qu'il y aura donc lieu de prendre rang auprès de notre communauté afin de poursuivre les autres tranches de travaux nécessaires pour traiter le reste du village.

Avis du Conseil: Le Conseil prend acte de l'information et émet un avis favorable à la poursuite des travaux d'électrification sur le reste du Village d'Andabre.

Nombre de voix : Pour : 10 contre : / abstention : /

13 – EGLISE DE DOUCH – 2^{ème} TRANCHE DE TRAVAUX DE RESTAURATION

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la 2^{ème} tranche de travaux de Restauration de l'église de Douch et qui concerne la toiture du presbytère vont débiter très prochainement.

Il indique que **M. Laurent Poivey** de Combes, artisan désigné pour réaliser ces travaux, débutera son chantier très prochainement.

Il précise que le montant de la dépense qui s'élève à **50 000€**, a été financé à hauteur de 70% par les services de l'Etat, la Région L.R, le département et la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc.

Avis du Conseil: *Le Conseil unanime se réjouit de cette décision.*

Nombre de voix : Pour : 10 contre : / abstention : /

14 – TRAVAUX EN COURS ET PROGRAMMES

Lafage : Fin des travaux de construction d'un mur réalisé par deux stagiaires du GRETA, entre le ruisseau d'Arles et le Bassin du Moulin à eau de Lafage.

Les Avels : Restauration du chemin des Avels.

Héric : Nettoyage de la voirie communale dans les gorges d'Héric à partir du « gouffre du cerisier » jusqu'au hameau d'Héric. La commune de Mons la Trivalle nous aidera avec un engin de TP dans cette intervention.

Le Cros : Réalisation du système d'assainissement collectif dans le hameau, avec raccordement de toutes les habitations-Restauration du mur du chemin qui donne accès au hameau du Tourel.

Andabre : Fin des travaux d'enfouissement du réseau moyenne tension, d'éclairage public et du téléphone - Restauration du Logement situé au 1^{er} étage de la Mairie, vacant depuis le 1^{er} mai - Remise en peinture de la salle polyvalente

Rogainard : Raccordement électrique par ERDF du pylône de téléphonie mobile.(opérationnel fin deuxième semestre 2012).

Presbytère de Douch : Début des travaux programmés dans le courant de l'été.

Douch - Four à pain de Douch : Reprise des travaux de construction du four à pain de Douch (Pose de la charpente et de la toiture en lauzes).

AEP-Sources communales : La pose des compteurs sectoriels sur tous les bassins d'alimentation en eau potable de la commune est terminée. Le raccordement des habitations sera l'étape suivante programmée dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable de notre commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 00 .



Jacques MENDES
Maire de ROSIS

Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr

Adresse mail mairie: mairie.rosis@wanadoo.fr

Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19

site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>

